TERMES DE RÉFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES ET LÉGUMES SUR LES TECHNIQUES DE PRODUCTION AGROÉCOLOGIQUES : LA TRACTION ANIMALE

PROJET: « Promotion du développement agricole et de l'élevage diversifié, inclusif et durable des communes de Tokomadji et Djewol, dans la région du Gorgol, Mauritanie» et « Dynamisation du secteur horticole familial résilient dans 4 communes de la région de Trarza, Mauritanie »

AMAD-CERAI, juin 2018

Table de matières

1 Contexte et justification de l'assistance technique 1

2 Objectif de l'assistance technique 1

3 Place de l'assistance technique dans l'activité 1

3.1 Prérequis réalisés par l'équipe de projet 1

3.2 Activités réalisées par l'équipe de projet suite à l'assistance technique**¡Error! Marcador no definido.**

4 Indications sur la méthodologie 2

4.1 Formation des paysans à l'usage de matériel et aux techniques de traction animale moderne**¡Error! Marcador no definido.**

5 Produits attendus 3

6 Profil du consultant et expertise requise 3

7 Délais et calendrier 3

8 Moyens pour la réalisation du travail 4

9 Propriété du rapport et des outils développés 4

10 Budget et paiement 4

11 Délais et forme de présentation d'offres 5

1 Contexte et justification de l'assistance technique

Le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) et l'Association Mauritanienne pour l'Auto Développement (AMAD) informent du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique pour l'accompagnement de paysans pour le développement des pratiques de traction animale dans le cadre des projet de « Promotion du développement agricole et de l'élevage diversifié, inclusif et durable des communes de Tokomadji et Djewol, dans la région du Gorgol, Mauritanie» et « Dynamisation du secteur horticole familial résilient dans 4 Communes de la région de Trarza, Mauritanie » financés par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement.

Pour augmenter la production agricole, le modèle de la révolution verte a été largement appliqué en Mauritanie, combinant une utilisation toujours plus importante d'intrants chimiques, causant la perte de la fertilité des sols, leur appauvrissement et leur dégradation et favorisant le développement de maladies et ravageurs toujours plus résistants aux traitements chimiques. Le modèle actuel, ajouté à l'augmentation de la population, met en danger l'écosystème et ses capacités d'alimentation de la population.

De plus, les producteurs locaux sont en concurrence avec les producteurs du Maroc et du Sénégal (ainsi que d'Europe et des Etats-Unis), saturant le marché et rendant difficiles les ventes de produits locaux.

Le CERAI et AMAD prévoient d'accompagner 1) les paysans des communes de Djewol et Tokomadji de la région de Gorgol, et 2) les paysans maraîchers des communes de Rosso et de Jidrel Mohguen (Département de Rosso) et Tékane et Lexeiba (Département de R'Kiz), région de Trarza sur ces problématiques en envisageant avec eux d'autres voies, comme celle de l'agroécologie, leur permettant de défendre leurs droits à la souveraineté alimentaire et au développement de l'économie locale.

La traction animale, permettant un travail du sol plus léger et offrant la possibilité de réaliser des pratiques de récupération des sols dégradés (zaï mécanisé), a été notamment identifiée comme une pratique agro-écologique pouvant contribuer à cette démarche. Toutefois, cette pratique reste jusqu'à présent peu répandue dans la zone, généralement faute de matériel adapté et de connaissance des potentialités des outils utilisables par les paysans.

2 Objectif de l'assistance technique

L'intervention envisagée pour cette assistance technique consiste à orienter la mise en place de la traction animale, ainsi comme envisager les applications pratiques permettant d'améliorer/faciliter une partie de l'itinéraire technique, **en particulier la préparation du sol avant la mise en culture et des autres opérations culturels.** Il est très important que l'accompagnement soit complètement pratique et que le niveau et le contenu des explications soient adaptés au contexte local.

3 Place de l'assistance technique dans l'activité

3.1 Prérequis réalisés par l'équipe de projet

3.1.1 Identification des paysans

Avant la venue du consultant, les paysans participant à cet accompagnement seront identifiés par l'équipe de projet, et auront participé aux formations préalables sur la traction animale au niveau des :

1) <u>Région de Gorgol, Communes de Djewol et Tokomadji.</u>

25 promoteurs agro-écologiques ont été sélectionnés. Ces producteurs agro-écologiques ont accès au kassines/ housines, et ont l'expérience et la motivation pour la traction animale.

COMMUNES DE GORGOL

2) Région de Trarza au niveau des communes de Rosso et de Jidrel Mohguen (Département de Rosso) et Tékane et Lexeiba (Département de R'Kiz).

25 promoteurs agro-écologiques (au moins 5 femmes) de 5 villages ont été sélectionnés, et ont reçu les formations sur traction animale dans une étape préalable du projet. Ces producteurs agro-écologiques ont accès au kassines/ housines, et ont l'expérience et la motivation pour la traction animale.

4 Indications sur la méthodologie

Le consultant présentera la méthodologie qu'il adoptera pour l'accompagnement en se basant sur les indications suivantes. L'objet de la mission sera le suivi et accompagnement des paysans et l'équipe de CERAI et AMAD pour l'usage de matériel et les techniques de traction animale, dans les aspects suivants :

- Les outils de traction animale, leur fonction et leur utilisation en fonction des différents types de sols, orientée à **la préparation des sols** (préparation des sols et mise en place de billons de culture principalement) avant le lancement de la campagne maraîchère (étapes identifiées comme les plus limitantes au niveau local), organisation de la parcelle de façon optimale (adaptation à culture sur billons et irrigation para gravité et canaux).
- **Conduite et gestion des animaux de trait** (ânes et chevaux) : importance du choix et préparation des animaux, la conduite et nourriture adéquate des animaux de trait.
- **Démonstration** en conditions réelles (sur parcelle de producteur) et accompagnement des paysans pour la prise en main des outils.
- **Introduction aux autres outils** et techniques agricoles pouvant être améliorées avec l'utilisation de la traction animale (contrôle des adventices…).

La mission aura une durée **de 10 jours (3,5 jours dans chaque région)**.

Le consultant devra visiter les parcelles des producteurs que sont en train d'utiliser la traction animale de tel sorte qu'il soit possible d'ajuster le contenu de l'accompagnement aux besoins concrètes et de pouvoir donner de conseils techniques adaptés.

4.1 Atelier de restitution

Un atelier de restitution sera organisé à la destination de l'équipe technique d'AMAD-CERAI à Nouakchott, à Kaedi et à Rosso, pour renforcer les capacités de l'équipe et assurer la transmission et échange de connaissances à l'équipe local chargé d'accompagner au niveau local les producteurs.

5 Produits attendus

Le consultant remettra :

- Un rapport final présentant le déroulé de l'accompagnement, ainsi que les conseils, recommandations et propositions d'amélioration, ainsi comme la stratégie à envisager au future pour la mise en place de l'utilisation de la traction animale à Trarza et Gorgol.
- Des recommandations pour le suivi et l'accompagnement des paysans souhaitant utiliser les outils de traction animale moderne et pour la gestion du matériel.
- Un résumé pour réaliser une fiche technique ou similaire à la destination des agriculteurs sur les principaux aspects à aborder pour la mise en place de la traction animale en Mauritanie. Le consultant travaillera avec un illustrateur pour la validation de la publication finale. Des photos seront demandés.

6 Profil du consultant et expertise requise

Toute la durée de l'assistance technique, le consultant sera basé à Kaédi et Rosso et se déplacera au niveau des villages d'intervention selon les activités réalisées.

La personne recherchée doit correspondre au profil suivant :

- Expérience professionnelle en traction animale moderne
- Expérience en formation d'adultes sur les pratiques de traction animale moderne
- Expérience dans des pays du Sahel (et en Mauritanie en particulier)
- Disponibilité pour se déplacer en Mauritanie
- Maitrise du français (oral et écrit)
- Connaissance et approbation des valeurs du CERAI

7 Délais et calendrier

Les dates seront fixées avec la personne ou l'entité sélectionnée et seront incluses dans le contrat avec l'équipe. Le travail de terrain devra être réalisé pendant le mois d'octobre, afin de coïncider avec la période de préparation de la terre par les paysans.

	Octobre			
	S1	S2	S3	S4
Préparation de la mission				
Travail de terrain				
Préparation du rapport				
Livraison du rapport final				

La date limite pour finaliser la consultation est le 30 octobre 2018.

8 Moyens pour la réalisation du travail

Le CERAI et AMAD fourniront, dans la limite de leurs connaissances, tous les renseignements et contacts demandés par le consultant et se rapportant au travail demandé, et assisteront le consultant dans ses démarches, dans la mesure où il le jugera utile.

Pendant son séjour sur le terrain, le consultant bénéficiera du soutien et de la disposition de l'équipe locale. Il assistera aux réunions convoquées et coordonnera son expérience avec celle de l'équipe.

L'accompagnement et la sécurité seront organisés par le personnel de CERAI / AMAD, évitant au consultant d'être seul, sans traduction ou désorienté.

Les services et équipements nécessaires seront fournis ou pris en charge par CERAI/AMAD ou le consultant selon la répartition suivante :

Services et équipements	Source
Fournitures de bureau, impressions	CERAI/AMAD
Ordinateur	Consultant
Matériel de démonstration de traction animale moderne	CERAI/AMAD
Documents de référence sur la zone et thématique d'intervention	CERAI/AMAD et consultant
Traducteur	CERAI/AMAD
Véhicule et chauffeur	CERAI/AMAD
Hébergement à Nouakchott	Consultant
Hébergement à Kaédi et Rosso	Consultant

9 Propriété du rapport et des outils développés

AMAD et CERAI pourront utiliser le rapport réalisé et les outils développés à leur convenance, en mentionnant à chaque fois son auteur.

Parallèlement, l'auteur pourra utiliser le rapport à sa convenance, en mentionnant à chaque fois AMAD et CERAI comme maître d'œuvre et l'AECID comme financeur.

10 Budget et paiement

Le budget total pour mener à bien l'assistance sera convenue avec la personne/entité engagée au moment de la sélection. Il devra émettre une facture unique selon la législation en vigueur au nom d'AMAD. Le paiement sera effectué en deux fois :

- 50% au moment de la signature du contrat.
- 50% à la fin du service, après validation de l'exécution de la consultance en respect avec les présents TdRs.

Le budget comprend les dépenses de voyage (visa, assurance, déplacements du lieu d'origine à Nouakchott) et d'entretien pour l'expert.

CERAI et AMAD sont à la disposition du consultant pour des recommandations ou les questions logistiques et administratives.

Dans le cas où le contrat a été résilié avant la date prévue, en raison d'une rupture ou une démission du consultant, le paiement serait effectué proportionnellement au travail exécuté. Par ailleurs, si le travail n'aboutit pas aux termes fixés, le paiement serait effectué proportionnellement au travail exécuté.

11 Délais et forme de présentation d'offres

Les candidats doivent transmettre à AMAD/CERAI le CV détaillé de l'entité/expert indépendant (selon le cas) ou, dans le cas d'une entité, CV des personnes qui effectueront l'assistance **avant le 30 juin 2018**.

CERAI/AMAD effectuera une sélection des CV reçus qui répondent aux critères requis le 30 juin. Seuls les candidats sélectionnés et contactés devront envoyer dans un délai d'une semaine les documents suivants :

- Offre technique
- Offre économique ou facture pro forma et détails du budget (taxes comprises).

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération :

- Expérience : 30%
- Compétences du consultant/équipe consultants : 30%
- Qualité de l'offre technique : 40%

Toute cette documentation devra être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante :

Abou Bâ, coordinateur de CERAI en Mauritanie : abouabdoulaye.ba@cerai.org

Pour toute information complémentaire, contacter Abou Bâ, tel. 00-222-47927605